

Droit de l'environnement (DROI701_GENV)



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Travaux dirigés
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Enseignement et pratique de l'anglais général et scientifique lié à l'environnement.

Présentation orale de thèmes liés à l'environnement, entraînement à l'écoute et à la lecture, production de résumés oraux d'articles, développement d'un lexique de spécialité.

Objectifs

Objectifs généraux des enseignements d'anglais

- Améliorer la maîtrise des compétences de la communication écrite et orale afin d'atteindre un niveau d'autonomie applicable dans le milieu professionnel et universitaire.
- Se rapprocher du niveau B2/ C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) qui est la norme requise par les milieux professionnels et universitaires.

Objectifs spécifiques du semestre

- Travail sur la prise de parole et entraînement à la discussion, au débat.
- Travail sur la prononciation et l'accentuation du vocabulaire spécifique

Heures d'enseignement

CM Cours Magistral 9h

Libellé court : DROI701_GENV

Nature : EC

Infos pratiques

Lieux

> Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

> Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac